

Bulletin d'inscription

Entrée libre dans la limite des places disponibles. Inscription obligatoire

(à renvoyer par courrier : IFCP, 3 chemin de Villars, Hameau de Cormaillon,
21140 Lantilly ou par mail : contact.ifcp@gmail.com)

Nom :

Prénom :

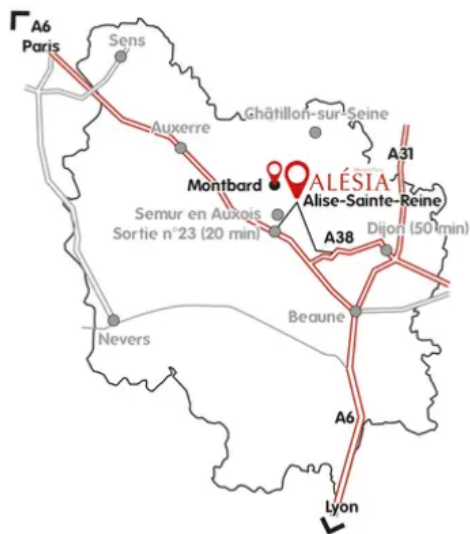
Profession :

Code postal :

Téléphone :

Courriel :

Accès au MuséoParc :



1 Route des Trois Ormeaux,
21150 Alise-Sainte-Reine

En voiture : à 20 min de la
sortie n°23 de l'autoroute A6.

En train, en TGV ou TER

Gare TGV de Montbard, à 20 min
(1h entre Paris et Montbard)

Gare TER des Laumes-Alésia,
à 10 minutes à pied.

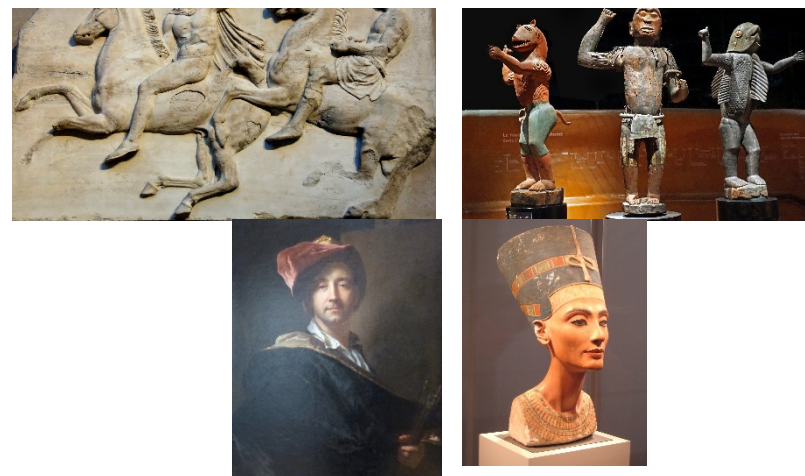
Gares desservies par les bus Transco
n°73.

Possibilité de déjeuner sur place au
restaurant le Carnyx

MuséoParc
ALÉSIA

La restitution des biens culturels

Colloque pluridisciplinaire



MuséoParc Alésia

14-15 novembre 2019

La



restitution des œuvres d'art est une question qui

revient régulièrement dans la presse, le plus souvent à l'occasion de la rétrocession de biens spoliés durant la seconde guerre mondiale ou issus de pillages. Récemment, cette question a pris un tour et une ampleur inédits. La présidence de la République française a commandé un rapport sur la question de la restitution du patrimoine africain subsaharien à Bénédicte Savoy et Felwine Sarr. Ce rapport a relancé le débat par ses préconisations très radicales : restitution de toutes les collections dont les musées ne pourraient justifier provenir d'une cession librement consentie par son propriétaire originel.

La constitution des collections et la circulation des biens culturels sont un immense champ de recherche. Les circonstances de l'acquisition de certaines œuvres peuvent apparaître contestables aujourd'hui alors qu'elles étaient licites autrefois. La circulation des biens culturels est encadrée par un corpus juridique important et complet. La restitution d'une œuvre intervient principalement lorsque l'on peut démontrer sa sortie illicite du territoire du pays d'origine (après 1970) ou sa provenance frauduleuse (vol ou spoliation).

Le colloque reviendra sur l'histoire des restitutions dans un cadre plus large que celui du seul art africain. Il abordera des cas qui ont eu lieu au sein d'un même pays ou entre des contrées étrangères, pour des biens allant de l'antiquité à la période contemporaine. La situation des spoliations nazies et des MNR sera observée avec attention, car elle représente un bon exemple du travail de recherche des provenances et des propriétaires de biens incontestablement volés. Enfin, la situation de l'art africain dans les musées européens sera largement analysée. Une présentation de l'histoire des collections permettra de montrer qu'elles ne sont pas toutes issues de pillages et que les problèmes qu'elles soulèvent méritent d'être traités avec nuances.

La question des restitutions et du rapport Savoy-Sarr n'est pas anodine pour nos sociétés. Elle renvoie directement à l'identité des musées et de notre rapport au reste du monde. Proposer de restituer toutes les collections d'art africain subsaharien en arguant qu'un musée n'a pas de légitimité à exposer autre chose que sa production nationale revient à tendre vers un dangereux isolationnisme intellectuel et un communautarisme bien éloigné des principes d'humanisme et d'universalité des musées.

Programme

(sous réserve de modifications)

Jeudi 14

10h30 *Accueil des participants*

11h Michel Rouger, directeur du MuséoParc, *ouverture du colloque*
A. Joudrier, président de l'IFCP, *introduction*

11h30 André Gob, professeur à l'université de Liège

14h Odile Boubakeur, diplômée de l'EPHE et actuellement en 3^e cycle de l'École du Louvre, *De la course aux antiques à la course aux reliques : controverses autour du déplacement des vestiges archéologiques*

14h30 Dr Emmanuelle Polack, historienne de l'art, *La vente à Nice de la collection d'art d'Armand Isaac Dorville*

15h30 Camille Noé Marcoux, historien et chercheur de provenance indépendant, *Le Musée du Jeu de Paume, « chasse gardée » de la spoliation artistique nazie*

16h Aurélien Joudrier, *La restitution des œuvres d'art, le patrimoine en politique*

17h Visite du MuséoParc Alésia

Vendredi 15

9h30 Dr Julien Volper, conservateur à l'Africamuseum de Tervuren

10h Yves-Bernard Debie, avocat, *L'art africain et sa restitution*

11h Dr Olivier Kodjalbaye Banguiam, *Les pays africains face à la question de la restitution et de la circulation de leurs objets hérités de la colonisation*

11h30 Didier Rykner, journaliste à *La Tribune de l'Art*, *Les « restitutions » des œuvres africaines : une réécriture de l'Histoire ?*

14h

14h30 Dr Céline Brugeat, Responsable des fonds patrimoniaux au ministère des affaires étrangères, *Restaurer le cloître de Berdones ? Problématiques sur la restitution d'une collection lapidaire revenue d'Allemagne*

15h30 Dr TERENCE Le Deschault de Monredon, historien de l'art, membre de l'IFCP, *La conservation des œuvres médiévales du monastère de Sijena : un sujet de conflit entre l'Aragon et la Catalogne*

16h Dr Jeanne Devoge, historienne de l'art, membre de l'IFCP, *conclusion*